



Compte rendu du Conseil Municipal Séance du mercredi 11 septembre 2024

Département du Haut-Rhin

Nombre des membres du Conseil Municipal élus :

22

Nombre des membres qui ont assisté à la séance :

19

L'an deux mille vingt-quatre, au mois de septembre, le onzième jour à la dix-neuvième heure,

Nombre d'absents excusés et représentés :

2

*Le Conseil Municipal de la commune d'Issenheim, assemblé en session ordinaire, à la salle de Conseil municipal (2 rue de Rouffach 68500 ISSENHEIM), après convocation légale en date du 5 septembre 2024, sous la présidence de **M. Marc JUNG, Maire.***

Nombre d'absents excusés et non représentés :

1

Absents non excusés :

0

1) Adoption du procès-verbal de séance du Conseil Municipal du 2 juillet 2024

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 2 juillet 2024 est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2) Affaires générales

2.1) Convention avec la société IZIASYS pour la recherche d'artistes graffeurs dans le cadre du festival 2024 « Ça va bomber à ISSENHEIM »

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- **De valider** la convention annexée avec l'Agence IZIASYS dans le cadre de l'édition 2024 du festival de graffs « Ça va bomber à ISSENHEIM »,
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

2.2) Motion de soutien en faveur des EHPAD publics

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- **D'apporter** son soutien aux EHPAD publics, et plus largement à l'ensemble des EHPAD, quel que soit leur statut (associatif, mutualiste, hospitalier),
- **D'alerter** sur la situation des Services D'aide et d'Accompagnement à Domicile, qui rencontrent des difficultés similaires.

2.3) Présentation de plusieurs rapports de services publics 2023 de la CCRG

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- **De procéder** à un vote global pour l'ensemble des rapports d'activité annexés,
- **De prendre acte** des rapports d'activité 2023 suivants :
 - Du service public de collecte et d'élimination des déchets ménagers et assimilés,
 - Sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement,
 - Sur le prix et la qualité du service public de la fourniture d'eau potable,
 - Des services généraux de la CCRG.

3) Vie associative

3.1) Attribution d'une subvention de fonctionnement de 400 euros à l'association D'LUSCHTIGA WETZKNUPPA

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés (M. Guy CASCIARI absent lors du vote), décide :

- **D'attribuer** une subvention de fonctionnement de 400 € à l'association D'LUSCHTIGA WETZKNUPPA au titre de l'exercice budgétaire 2024.

3.2) Autorisation de signature d'une convention tripartite dans le cadre de la création de 5 terrains de pétanque sur l'emprise du stade GENGHINI

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés (MM. Dominique ABADOMA et Gauthier JUNG absents lors du vote), décide :

- *D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention tripartite dans le cadre de la création de 5 terrains de pétanque sur l'emprise du stade GENGHINI.*

4) Ressources humaines

4.1) Avenant n°4 de prolongation jusqu'au 31 décembre 2025 de la convention de participation pour la protection sociale complémentaire prévoyance

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- *De valider la prorogation de la convention en cours pour une année supplémentaire,*
 - *De prendre acte de valider la prorogation d'une année de la convention avec le Centre de Gestion 68 les nouveaux taux de cotisations applicables au 1^{er} janvier 2025 dans le cadre de la convention de participation relative à la protection sociale complémentaire risque « prévoyance » et figurant ci-dessous :*

	Niveau d'indemnisation	Taux en vigueur jusqu'au 31/12/2024	Taux au 01/01/2025
Incapacité	95%	0,82%	0,94%
Invalidité	95%	0,44%	0,51%
Perte de retraite	95%	0,62%	0,71%
Décès / PTIA	100%	0,34%	0,34%

- *D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°4 à la convention de participation pour la protection sociale complémentaire prévoyance ainsi que tout acte afférent.*

5) Finances

5.1) Contrat de fourniture de gaz avec Caléo pour la période 2025/2026

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- *D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'offre de contrat de Caléo sans engagement de consommation pour la fourniture de gaz naturel pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2026.*

6) Urbanisme

6.1) Débat sur le rapport de consommation triennal local de suivi de l'artificialisation

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- *D'approuver le rapport de suivi de l'artificialisation des sols annexé à la présente délibération,*
 - *De charger le Maire ou son représentant, en application de l'art L2231-1 du CGCT, de transmettre cette délibération et ses annexes, dans un délai de 15 jours, à Madame le Préfet de Région, à Monsieur le Préfet de Département, à Monsieur le Président de Région, à Monsieur le Président du syndicat mixte en charge du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et à Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller.*

7) Affaires foncières

7.1) Résiliation anticipée de la convention d'occupation précaire d'un terrain communal sis rue du Canal avec M. Jérémie FELTIN

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- **De valider** la résiliation anticipée de la convention d'occupation précaire accordée par la commune à Monsieur Jérémie FELTIN,
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer toutes pièces afférentes à cette affaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures et 14 minutes.

Établi à Issenheim, le 16 septembre 2024.

Le Maire
Marc JUNG

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Marc Jung', written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat abstract, with several overlapping strokes.